

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 039-213903073-20250701-M_2025_0014-DE



DÉLIBÉRATION N° M_2025_0014 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 01 / 07 / 2025

Date de la convention :
23 / 06 / 2025

Date d'affichage :
23 / 06 / 2025

Nombre de Conseillers :
- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

Votes :
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le premier juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, Mme Delphine BARTHET, M. Régis LACROIX, Mme Julie REVY, M. Julien BUFFAUT, M. Charles MIELLIN.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR : M. Michel RAGEOT à M. Régis LACROIX.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Céline GROS

OBJET : VENTE DE TERRAIN COMMUNAUX À M. GIRARD

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que M. Hervé GIRARD a adressé à la commune une demande d'achat foncier.

Il souhaite acquérir : la parcelle cadastrée n° AH410, d'une superficie de 80 m² et une partie de la parcelle cadastrée n°AH 415, d'une superficie d'environ 155 m².



Ces terrains sont destinés à permettre l'extension de sa propriété.

Un bornage devra être réalisé à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention(s) :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée AH410 d'une surface de 80m² et d'une partie de la parcelle cadastrée n°AH415, d'une surface d'environ 155 m².
- **FIXE** le tarif de vente à la somme de 12 € m², conformément au tarif 2025 fixé par délibération n°M_2024_0038 en séance du 03 décembre 2024,
- **PRÉCISE** que les frais de bornage et les frais de notaires seront intégralement à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération, y compris la signature de tous les documents afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme, Le Maire, Michel BLASER

